

Togo : des cas groupés d'oreillons observés dans le nord du pays.

Le ministère de la Santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins a alerté, ce mercredi 26 octobre 2022, l'opinion de la détection des cas d'oreillons dans le district sanitaire de l'Oti (Savanes).

Tout en attirant l'attention de la population sur le mal, le ministre rassure. « Aucun décès n'a été enregistré à ce jour » a écrit le professeur Moustafa Mijiyawa.

Selon lui, les cas d'oreillons sont dus à un virus qui se transmet par des gouttelettes de salives émises par la personne infectée.

« Il s'agit d'une maladie habituellement bénigne, mais pouvant entraîner de nombreuses complications en cas d'immunité faible. La maladie se manifeste par un gonflement qui apparaît en avant d'une ou des deux oreilles, avec des difficultés à mâcher et à avaler, une fièvre modérée et des maux de tête. D'autres signes peuvent apparaître en lien avec des complications » souligne le communiqué.

Occasion pour l'autorité de rappeler à toute la population togolaise, l'observation régulière des mesures d'hygiène pour prévenir la maladie.

Il s'agit dans ce contexte du lavage des mains, de la couverture, de la bouche et du nez avec un mouchoir ou avec le creux du coude avant de tousser ou d'éternuer, puis jeter immédiatement le mouchoir dans la poubelle, tout en évitant de cracher sur le sol, éviter les fréquentations scolaires en cas de signes suspects.

Le ministre ajoute que les mesures nécessaires sont prises pour assurer la détection rapide de cette maladie.

